

SPORT ETUDES FOOTBALL LYCÉE A CAMUS MOURENX GARCONS/FILLES/ARBITRES

Candidats du SECTEUR

COMMENT CANDIDATER ? Notre établissement est celui de **votre secteur** et vous souhaitez intégrer le dispositif Sport Etudes Football en qualité de joueuse, joueur ou arbitre. Vous devez suivre les démarches de candidature en respectant les étapes énoncées ci-dessous.

Il n'y a pas de concours organisé pour intégrer le dispositif.

POURQUOI INTEGRER LE DISPOSITIF ? Rendre compatibles les formations sportives et scolaires au plus près des aspirations des potentialités et des charges d'entraînement et de compétition des élèves sportifs. Contribuer à une réussite scolaire et sportive, à une orientation et une insertion socio-professionnelle choisies en termes de continuum.

POUR QUI ?

Les élèves sportifs et parasportifs de haut niveau et à haut potentiel sportif :

- élèves listés sportifs de haut niveau, inscrits dans des structures d'entraînements Parcours de performance Fédéral (PPF), listés par les Directions Techniques Nationales (DTN).

*** en cas de places vacantes, les élèves présents dans l'établissement qui souhaitent bénéficier d'un aménagement horaire
Elèves dont la structure est un club.**



AFFECTATION EN SPORT ETUDES EN 4 TEMPS

Temps 1 - Recueil des demandes

- Saisie du vœu correspondant

La demande est formulée par l'élève et les parents, accompagnés par le professeur principal. Elle se fait dans le cadre de la procédure Affelnet LYCEE. Elle est gérée par l'établissement d'origine (collège ou lycée) qui adresse le formulaire et les pièces complémentaires à notre lycée, à l'adresse suivante : fabien.cibert@ac-bordeaux.fr.

IMPORTANT - Le dossier complet (formulaire + bulletins + **photocopie de la licence du club**) doit être retourné au plus tard pour le **lundi 18 mai** à l'établissement d'origine (celui où l'élève est inscrit actuellement).

Pour le meilleur suivi possible il est indispensable de renseigner le formulaire suivant :

[Motivation Classe Sport Eudes Football](#)

Temps 2 - Commission d'affectation départementale dédiée en présence de : DASEN, IEN IO, IA IPR EPS, CE, MRP, représentants DRAJES. L'affectation est prononcée par le DASEN > Les résultats apparaissent sur Affelnet

Temps 3 - Inscription > Réalisée par le chef d'établissement d'accueil

Temps 4 – Commission d'affectation interne à la classe Sport Etudes après études des dossiers **Début juillet**

En fonction du niveau de classe choisi, il vous est également demandé de compléter :

soit l'**ANNEXE 3** (pour les élèves actuellement scolarisés en collège, en classe de 3ème),

soit l'**ANNEXE 4** (pour les élèves actuellement scolarisés en lycée, en classe de 2de).

Calendrier académique 2026 des principales étapes de la procédure d'affectation au lycée après la classe de 3^e

Vendredi 3 avril 2026 : ouverture de la consultation des offres de formation pour la rentrée 2026 dans le service en ligne

Lundi 4 mai au mardi 26 mai 2026 : saisie des demandes d'admission dans les formations souhaitées par les familles

Vendredi 12 juin (à partir de) : organisation d'un pré-tour d'affectation

Mardi 30 juin 2026 : publication des résultats de l'affectation après les épreuves du diplôme national du brevet (DNB) et début des inscriptions en lycée